



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Brésil

Question écrite n° 43650

Texte de la question

Mme Barbara Pompili appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des indiens Guarani-Kaiowa au Brésil. Les Guarani mènent une action pour retrouver les terres ancestrales dont ils ont été chassés. Ils sont regroupés dans des réserves trop exiguës pour leur permettre de vivre de l'agriculture. Cette surpopulation est la cause d'un taux élevé de suicides, d'alcoolisme et de malnutrition. Ces derniers temps, les associations alertent l'opinion publique sur un risque accru de violences à l'égard des ces populations de la part de milices armées. Les longs délais que nécessite la reconnaissance de leurs terres mettent en péril leur santé et leur sécurité. Tant que les droits territoriaux des Guarani ne seront pas pleinement reconnus, il est à craindre que leur situation ne fasse qu'empirer. Aussi, elle l'interroge sur les actions entreprises par la France pour soutenir la reconnaissance des droits des peuples autochtones.

Texte de la réponse

La question des peuples autochtones revêt une grande importance pour la France qui mène une politique internationale active afin que ces peuples soient pleinement reconnus et leurs droits fondamentaux respectés. La France a pris une part active à la négociation de la « Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones », processus qui, après plus de vingt ans de débats, a abouti à l'adoption de ce texte par l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2007. La France a co-parrainé cette déclaration et s'est mobilisée pour qu'elle puisse être adoptée à une très large majorité des Etats membres des Nations unies. La France coopère activement avec les mécanismes des Nations unies pertinents en la matière et a notamment reçu en 2011 la visite de M. James Anaya, rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones.

Données clés

Auteur : [Mme Barbara Pompili](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43650

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 novembre 2013](#), page 12193

Réponse publiée au JO le : [7 janvier 2014](#), page 49